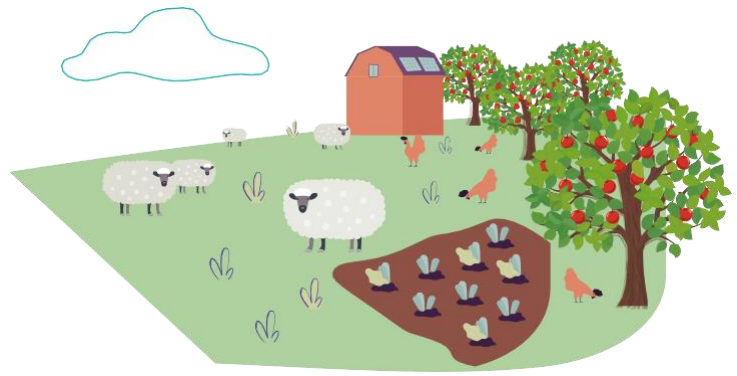
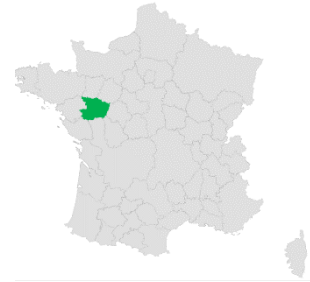




Ferme de la Perrinière

- 3 actifs : Jeanick Cantin, Alexia Cantin, Antoine
- Localisation : La Lande-Chasles, Maine-et-Loire (49)
- Grandes cultures, maraîchage
- Troupeau de bovins Angus (naisseur-engraisseur), canards hors-sol prêts à gaver
- Installé depuis 1977, en conventionnel
- Magasin de vente directe à la ferme



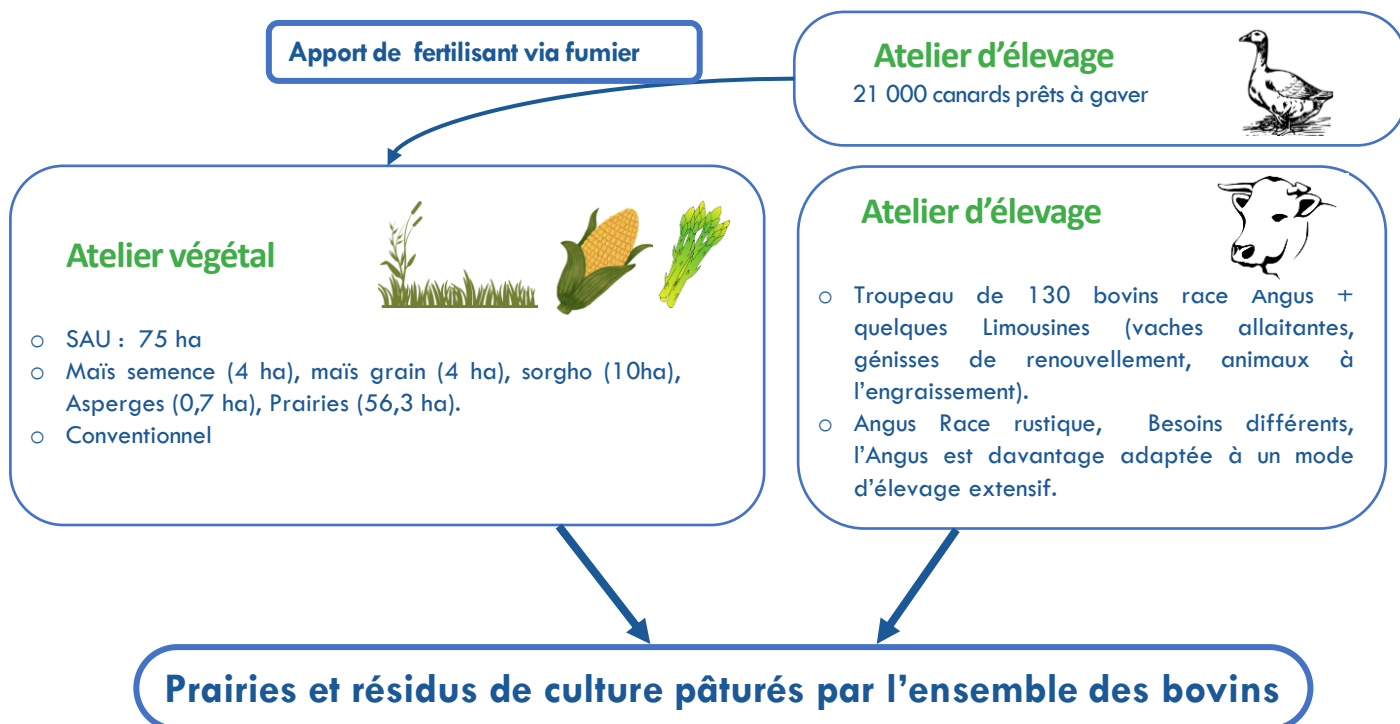
« Je fais pâturer des bovins Angus en interculture sur des grandes cultures et asperges. »



Des motivations agronomiques et économiques

- « On dit toujours qu'il faut produire plus en n'ayant pas plus de surface, donc la seule façon c'est d'avoir deux récoltes dans l'année ou d'en faire bénéficier des animaux »
- « Si on veut produire plus avec moins, il faut optimiser tout ce qu'on a à ramasser »
- « En 2016, c'était l'euphorie, tout le monde voulait faire de l'Angus. » « C'est une viande qui a une certaine renommée, plus goûteuse »

« S'adapter à ce que nos terres sont capables de donner plutôt que de les adapter à ce que l'on veut ! »



Comment pilotez-vous cette pratique ?



Conduite des animaux

- Pour ce qui est du chargement, l'agriculteur a décidé de mettre 1,7 animaux / ha.
- Animaux répartis en 4 lots séparés. Les mères avec leurs veaux sont mises à pâturer sur les parcelles les plus proches de l'habitation de l'exploitant.
- Les animaux sont rentrés en stabulation l'hiver : « Elles pourraient rester dehors mais on les rentre à cause de la portance des sols, sinon elles piétinent le terrain ». Ils sont en bâtiment de décembre à mars.

Conduite des cultures

- Les parcelles sont toutes clôturées.
- Seules les cultures de maïs sont traitées (pour le désherbage principalement) en mai. Les bovins sont parqués dans ces parcelles à partir du mois d'octobre : la période entre le moment où l'on traite et l'introduction des animaux sur les parcelles est donc relativement longue. « Je ne prendrais pas le risque de traiter une parcelle et mettre les animaux trop vite dessus ».

Critères de sortie des parcelles :

- Etat du sol / piétinement
- Les animaux doivent avoir pâturé suffisamment les surfaces, mais sans excès pour favoriser une bonne repousse. Evaluation via un critère visuel.

Les choix ne sont pas prédéfinis, ils sont faits au feeling. Il faut sans cesse adapter ses choix à la situation : « Tout se fait par choix, pas par obligation » « On fait de l'improvisation avec une ligne conductrice : faire pâturer un maximum, faire du stock avec les excédents pour les moments difficiles ».

Quels sont les intérêts et avantages de la pratique ?



Technique

- Moins d'opérations techniques, moins de passages de tracteurs. L'agriculteur n'a plus besoin d'enfouir les cannes de maïs après récolte.
- Pas besoin d'intrants pour fertiliser, le fumier suffit.
- Diversification des productions végétales : « On peut récolter des choses qui n'étaient pas prévues dans le schéma initialement » « Après la récolte du maïs, on peut semer un dérobé et ressemer un maïs au printemps d'après. Ce qui se passe le plus souvent c'est que je sème un maïs, les animaux pâturent les résidus, ensuite je sème du triticale puis un ray-grass, une avoine ou de la vesce qui se retrouvent pâturée ou récoltée avant un nouveau semis de maïs. » Des intercultures sont mises en place et servent à l'alimentation animale.

Social

Le temps de travail n'est pas nécessairement augmenté : « C'est juste le contenu du travail qui évolue. »

Economique

- Réalisation d'économies de carburant !
- Gain sur les coûts d'alimentation : « Je n'ai pas trop étudié le gain économique mais il y en a forcément un car quand les animaux passent un mois ou deux sur une parcelle à manger ce qui n'était pas prévu, c'est automatiquement du gain derrière ».
- Valorisation en viande, dont une partie en vente directe : « viande plus coûteuse »



Les résultats obtenus correspondent-ils aux attentes ?



Technique

- Grande satisfaction vis-à-vis de la gestion de l'enherbement et de la fertilisation organique
- Concernant la pression parasitaire et les ravageurs, pas d'augmentation constatée : « Ce n'est pas pire, c'est difficilement quantifiable mais je n'ai pas de problème supplémentaire par rapport à ça »
- Pas de dégâts sur les cultures

Environnemental

« Pas de différence au niveau environnemental, pas d'inconvénients »

Economique

Satisfaction de l'agriculteur : « C'est tout bénéfice au niveau économique. Il a juste fallu clôturer toute l'exploitation mais une fois que c'est fait, c'est fait. On perd l'équivalent d'un rang de maïs. »

Social

- La réintroduction d'élevage donne une image positive : « Les voisins sont contents, des fois ils ont des vaches, après du maïs... ».
- « Je le prends positivement, c'est un état d'esprit, si on a l'idée et l'envie de le faire. »

Quelques points de vigilance



Les clôtures

- Mise en place chronophage et fastidieuse : « La plus grosse contrainte ça a été de clôturer un jour mais ça s'est fait avec le temps »
- Entretien des clôtures

Et des conseils pour réussir !



Aller voir chez les autres, échanger

Le partage d'expériences est nécessaire : « Je ne mesurais pas au début le besoin d'échange ».

Adapter à son exploitation, ne pas copier les autres

Adapter à sa production, à ses animaux : « C'est ça être éleveur, il y a une partie systématique et des petits plus. Et puis, c'est ce qui fait le charme du métier »

Savoir s'adapter aux aléas

Il faut s'adapter aux aléas : « Ce n'est pas du systématique, tu changes tout le temps ». « Il faut savoir saisir les opportunités ».

Apprendre les codes de l'élevage

« On a recommencé l'élevage de bovins en 2017. Même si j'étais éleveur avant, il faut réapprendre les codes. J'ai oublié plus que ce que je pensais. Il y a des codes que je n'avais plus, surtout de capacité des volumes à manger. J'avais perdu les équilibres ».

Ne pas hésiter à faire appel à un technicien

« Le technicien est là pour nous donner des pistes, pour rendre tous les agriculteurs égaux. Il délivre le même message à tout le monde. Puis l'éleveur interprète et applique les conseils à son exploitation. C'est là que la différence se fait selon si l'agriculteur sait plus ou moins interpréter ce qui a été dit par le technicien. »

Rédaction : Clara POUPON - Chambre d'Agriculture Régionale des Pays de Loire – clara.poupon@pl.chambagri.fr

Contact : Mélanie GOUJON – Chambre d'Agriculture des Pays de Loire – melanie.goujon@pl.chambagri.fr

Soutien méthodologique : Paola SALAZAR – INRAE, UMR Agronomie – paola.salazar@inrae.fr

Retrouvez tous les résultats du projet sur : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/...

ESPERE est un projet lauréat REFLEX 2023. La responsabilité du Ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE